

# COIN technipharm

JUILLET 2016

## Nouveaux élus au conseil d'administration de l'AQATP

### TROIS NOUVELLES FIGURES SIÈGENT

au conseil d'administration (C.A.) de l'Association québécoise des assistants techniques en pharmacie (AQATP) depuis leur élection par acclamation, lors de l'assemblée générale annuelle de cette association, qui s'est tenue pendant son dernier congrès, en mai, à Victoriaville.

Frédéric Dugas, ATP en établissement de santé à Rimouski, occupe la vice-présidence Formation, Nadia Derosby, ATP en pharmacie communautaire à Lévis, la vice-présidence du secteur Privé, et Mélanie Audet, ATP en milieu hospitalier à Montréal et enseignante au CFP Performance Plus à Lachute, la vice-présidence du secteur Public. Leur mandat est de deux ans.

Pour des raisons personnelles, Éliane Favreau a quitté son poste de secrétaire avant la fin de son mandat qui se terminait en mai 2017. L'AQATP n'a pas été en mesure de pourvoir ce poste par intérim. Les membres de l'AQATP qui aimeraient occuper cette fonction pour la prochaine année peuvent soumettre leur candidature par courriel à l'AQATP ([info@aqatp.ca](mailto:info@aqatp.ca)).

Les autres membres qui complètent le C.A. pour l'édition 2016-2017 sont : Alain Bergeron, président, Chantale Lebreux, trésorière, et Mohamed Amine, vice-président Événements.

## LEÇON DE FC INCLUSE :

### Substances contrôlées : délivrance et destruction



Accréditée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP)

Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : [www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca), section eCortex

## UNE ATP S'ACCOMPLIT DANS DES PROJETS SPÉCIAUX

### POUR ANGELA MOUZAKITIS, L'EMPLOI

qu'on a est celui qu'on se fait. Et elle a su tirer le meilleur parti de son poste d'ATP en chef dans une pharmacie communautaire Shoppers drug Mart (SDM) de l'est de Toronto.

Il faut dire que cela fait 14 ans qu'elle travaille en collaboration avec le très innovateur propriétaire de la pharmacie, John Papastergiou. « John est un champion de la diversification et j'ai pu réaliser mon plein potentiel grâce à lui », affirme Angela. Elle précise que son patron a mis sur pied plu-sieurs projets, notamment des journées cliniques qu'elle organise une ou deux fois par mois et pour lesquelles elle recrute des patients.

Ces journées cliniques incluent le dépistage du diabète et du cholestérol, les soins des pieds et, plus récemment, la pharmacogénomique – une science en plein essor qui étudie les facteurs génétiques intervenant dans la réponse individuelle aux médicaments. « Nous vérifions auprès de patients qui prennent beaucoup de médicaments si leur corps absorbe certains produits chimiques, sachant que certaines substances peuvent agir sur les uns et non sur les autres, explique Angela. Parfois, les patients doivent essayer plusieurs médicaments et différentes substances chimiques pour trouver ce qui leur convient le mieux. La pharmacogénomique est un domaine relativement nouveau et il fait partie de l'avenir. »

En plus de la coordination des journées cliniques et de ses tâches quotidiennes – mise au point des horaires de travail des ATP dans les deux pharmacies de Papastergiou, contrôle des stocks, livraisons quotidiennes aux patients –, Angela vérifie la glycémie des patients tous les trimestres. Elle prend aussi les rendez-vous du pharmacien pour les revues de médicaments qu'il effectue au domicile des patients âgés ou confinés chez eux.

Au fil de ses 14 ans d'expérience chez SDM, sans compter les quatre années qu'elle a passées auparavant dans une petite pharmacie indépendante, Angela s'est formée sur le tas. Elle n'est pas technicienne agréée et sa formation officielle en pharmacie se résume à une série de cours offerts par SDM. Elle reconnaît qu'elle a laissé passer la chance d'obtenir son agrément avant l'échéance des programmes de transition en Ontario, mais elle n'en demeure pas moins une fervente partisane. « Je pense



que c'est une occasion à saisir, dit-elle. Ceux qui souhaitent avancer dans leur carrière ne devraient pas hésiter à obtenir leur agrément. » Même si elle ne se sent pas limitée dans son champ d'exercice, elle aurait aimé avoir le droit d'exécuter des contrôles de produits, ce que l'agrément lui aurait permis de faire. « Ainsi, en plus de mon travail actuel, que j'adore, j'aurais vraiment pu collaborer plus étroitement avec le pharmacien », dit-elle, ajoutant que l'agrément représente l'avenir pour elle.

Angela est née et a grandi dans le quartier cosmopolite où est située la pharmacie, connu sous le nom de « Greektown », et elle a une relation particulière avec les patients de diverses origines ethniques. La plupart des patients peuvent se rendre à pied à la pharmacie, et il n'est pas rare qu'ils y fassent un saut pour poser des questions, auxquelles Angela s'engage à répondre en trouvant les sources appropriées. « Manifestement, je suis connue pour être une fille pleine de ressources, plaisante-t-elle. Je finis toujours par trouver des réponses. C'est ce qu'ils attendent de moi et je pense que c'est ce que j'aime vraiment dans mon métier. »

L'évolution de la pharmacie ouvrant de nouvelles perspectives tant aux ATP qu'aux techniciens, Angela « se voit facilement travailler encore 14 ans » à la pharmacie SDM.

Et c'est une très bonne nouvelle pour les patients, qui se réjouissent de retrouver son visage amical et familial à l'officine.



Éditrice  
Caroline Bélisle

Rédactrice en chef  
Caroline Baril

Journalistes  
Sally Praskey, Éric Whittom

Directrice artistique  
Lima Kim

#### COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry,  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique  
en pharmacie

Mary Bozoian,  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, RPhT, CPhT

Margaret Woodruff,  
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNI PHARM et COIN TECHNI PHARM FC  
sont publiés par ProfessionSanté.ca,  
une division de Rogers Media inc.  
1200, avenue McGill College, bureau 800  
Montréal, Québec H3B 4G7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?  
Envoyez vos idées et vos commentaires  
à [caroline.baril@rci.rogers.com](mailto:caroline.baril@rci.rogers.com)

Un service éducatif destiné aux assistants techniques  
en pharmacie canadiens et offert par Téva  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Visitez nos sites Web  
[www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca)  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

## NOUVELLES DU QUÉBEC

### Promotion et représentation de la profession d'ATP

**OUTRE LA PRÉSENTATION DU BILAN DES réalisations et des états financiers** (contenu réservé aux membres) de l'AQATP en 2015-2016, le C.A. a pris en note les suggestions que lui ont formulées ses membres. « Ils nous ont recommandé de continuer à promouvoir la profession d'ATP, notamment auprès du public, et de continuer à les représenter, entre autres sur les comités de travail en pharmacie », précise le président Alain Bergeron, en entrevue à *Coin Technipharm*.

Le C.A. a aussi déposé son budget et ses objectifs pour la prochaine année. Cet été, les élus et un membre de la permanence de l'AQATP se rencontreront en retraite fermée, durant un week-end, pour élaborer un plan

d'action afin d'atteindre les objectifs 2016-2017 de l'AQATP qui sont notamment de continuer à siéger au groupe de travail de l'Ordre des pharmaciens du Québec sur la révision du rôle des ATP, d'accroître le nombre de membres et d'aller à la rencontre des ATP travaillant en établissement de santé, des étudiants inscrits au DEP en assistance technique en pharmacie et des étudiants des deux facultés québécoises de pharmacie.

À la fin de son congrès, l'AQATP a remercié de leur engagement les quatre membres qui ont quitté son C.A., soit David Cholette (vice-président, secteur Privé), Éliane Favreau (secrétaire), Denise Moffet (vice-présidente, secteur Public) et Raymonde Lajoie (vice-présidente, Formation).

## AILLEURS AU CANADA

### Quelques conseils pour rédiger un CV percutant

**LE CV VISE UN SEUL OBJECTIF : OBTENIR** un entretien d'embauche, a résumé Judy Fox Lee, conseillère en emploi au Centre d'emploi et de ressources communautaires, dans sa communication au congrès annuel de perfectionnement professionnel organisé par l'Association canadienne des techniciens en pharmacie (CAPT).

« Il existe de nombreuses options de format, de style, de contenu et de design, a-t-elle expliqué. Il faut considérer toutes ces options et faire ses propres choix. » Lee a mis en lumière les trois règles d'or de la rédaction d'un CV percutant.

**Règle n° 1.** Remplacer la section « Objectifs » par un énoncé qui affirme votre image de marque personnelle. Alors que les objectifs sont axés sur vos ambitions et aspirations professionnelles, quelques mots sur votre marque personnelle donnent aux employeurs des raisons de vous embaucher. Cet énoncé peut prendre la forme d'un court paragraphe, d'une énumération par points, d'un mini-tableau ou d'une combinaison de toutes ces présentations, de manière à fournir les renseignements les plus pertinents sur vous. Vous pourriez l'intituler « Profil personnel », « Résumé des compétences », « Profil professionnel » ou encore « Principales qualifications ».

Par exemple : « Profil personnel :

Technicien en pharmacie ingénieux et talentueux ayant deux ans d'expérience en préparation, emballage et distribution de médicaments pour les patients, ainsi qu'en gestion des stocks de médicaments et des dossiers de patients. »

**Règle n° 2.** Bien comprendre la différence entre un CV chronologique, un CV par com-

pétences (ou « fonctionnel ») ou un CV mixte, et opter pour le format qui convient le mieux à votre situation.

Un CV chronologique propose un sommaire de votre expérience de travail et de votre formation dans l'ordre chronologique, énumérant vos expériences en commençant par la plus récente. Un CV par compétences présente vos compétences/expériences regroupées sous des rubriques telles que « Ordonnances et préparation de médicaments », « Services et communication avec les patients », « Gestion des données d'inventaire et des dossiers », ce qui vous permet d'éviter des répétitions dans la description de vos tâches. Un CV mixte utilise des éléments de ces deux modèles. Par exemple, on peut rédiger un court paragraphe « Profil personnel » et y ajouter une courte section « Sommaire des compétences », puis une liste chronologique des emplois qu'on a occupés, avec un résumé des plus hautes responsabilités assumées à chaque poste, et conclure par une section « Bénévolat et formation ».

**Règle n° 3.** On recommande parfois d'éviter certains éléments : les acronymes qui ne sont pas d'usage courant; les articles et les pronoms (p. ex., « le », « un », « je ») – à condition que le texte se lise facilement; les exigences salariales (pas avant d'avoir une offre d'emploi); des renseignements personnels tels que l'origine ethnique ou l'âge, et enfin, les affiliations politiques ou religieuses. Au lieu d'inclure la mention « Références fournies sur demande », Lee suggère de remettre les références au recruteur le jour de l'entretien en utilisant la même mise en page que celle du CV. Pour en savoir plus, communiquez par courriel avec [jfoxlee@cercottawa.ca](mailto:jfoxlee@cercottawa.ca).

## Apprendre tout au long de sa vie

### BIEN QUE LES TECHNICIENS AGRÉÉS

soient compétents dès leur entrée en fonction, ils ont la responsabilité légale et l'obligation éthique de maintenir à jour leurs connaissances et leurs compétences tout au long de leur carrière, a fait remarquer au cours de la même séance Rahila Ovais, R.Ph.T., spécialiste des programmes de formation professionnelle continue au Collège des pharmaciens de l'Ontario.

Cependant, les exigences varient selon la province ou le territoire. Par exemple, dans certaines régions, les techniciens doivent accumuler des unités de formation continue (UFC) alors que dans d'autres, ils doivent démontrer leur compétence au moyen d'une évaluation fondée sur le rendement.

L'apprentissage permanent comprend la formation (professionnelle) continue (FC) et le perfectionnement professionnel continu (PPC), a précisé Arthur Whetstone. La FC consiste en des activités de formation tandis que le PPC est une approche qui intègre la FC traditionnelle et l'apprentissage en milieu de travail, structuré ou non.

C'est la théorie qui sous-tend le modèle de perfectionnement professionnel continu du Collège des pharmaciens de l'Ontario. Comme l'a expliqué Rahila Ovais, ce modèle est un cycle dans lequel les praticiens déterminent leurs besoins de formation, élaborent un plan de formation personnel, mettent en œuvre ce plan et évaluent la pertinence de la formation

par rapport à la pratique.

Le modèle comprend cinq étapes :

- 1. Auto-évaluation :** réfléchir à sa propre pratique de manière à cerner les besoins en formation, tant pour le maintien des compétences que pour l'avancement professionnel.
- 2. Planification :** élaborer un plan pour s'assurer d'atteindre les objectifs définis à l'étape de l'auto-évaluation. Déterminer et répertorier les ressources ou activités qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs, et fixer une échéance pour les réaliser.
- 3. Action :** réaliser les activités de formation énoncées dans le plan.
- 4. Documentation :** consigner les activités de formation dans un dossier.
- 5. Évaluation :** évaluer l'apprentissage et déter-

miner comment l'intégrer dans la pratique.

Les activités de PPC peuvent être planifiées – à intervalles réguliers ou en temps voulu, selon la situation – ou non planifiées, par exemple quand on convertit une expérience en occasion d'apprentissage, a expliqué Arthur Whetstone.

En Ontario, les exigences sont passées d'un système basé sur les UFC à une approche privilégiant le PPC et centrée sur les résultats du praticien dans l'exercice de ses fonctions.

Les membres doivent tenir un dossier de formation pour bien montrer leur engagement à garantir leur compétence pratique. Le modèle de dossier de formation que préconise le Collège inclut un plan d'action, un journal de FC, un journal de questions fréquentes et le

*Suite à la page 4*

### COURS CERTIFIÉS PAR LE CCEPP

Les techniciens en pharmacie qui recherchent des cours de formation continue de qualité peuvent s'adresser au Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP), l'organisme national d'évaluation et d'accréditation des programmes de formation offerts dans l'ensemble du Canada.

Le CCEPP a récemment lancé des initiatives visant à encourager les fournisseurs de programmes de formation continue à créer davantage d'occasions d'apprentissage permanent pour les techniciens en pharmacie agréés.

Le site Web du CCEPP publie une liste complète des programmes de formation continue qui ont été accrédités, parmi lesquels certains sont spécifiquement destinés aux techniciens en pharmacie. Pour consulter cette liste, allez à [www.ccepp.ca/program\\_search.php?search\\_text=](http://www.ccepp.ca/program_search.php?search_text=).



**LES MÉDECINS  
ET LES PATIENTS  
VOUS POSENT-ILS  
DES QUESTIONS SUR  
LES MÉDICAMENTS  
GÉNÉRIQUES?**

Trouvez réponse aux questions sur leur innocuité et leur efficacité en consultant un tout nouveau site Web. Allez à **MedicamentsTeva.ca**.



### Le BEPC révisé l'examen d'aptitude des techniciens en pharmacie

**LE BUREAU DES EXAMINATEURS EN pharmacie du Canada (BEPC)** a approuvé le plan directeur révisé de l'examen d'aptitude des techniciens en pharmacie, qu'il mettra en application dès cet été.

Le plan directeur repose sur le document publié en 2014 par l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP), intitulé : *Compétences professionnelles des techniciens en pharmacie au Canada lors de leur entrée en pratique*. Le plan directeur de l'examen renseigne les candidats sur les compétences évaluées et sert de guide au BEPC dans la préparation d'examens comparables d'une séance à l'autre, offrant à tous les candidats une chance égale de montrer qu'ils possèdent les compétences requises pour l'exercice sûr et efficace de la profession de technicien pharmaceutique au Canada.

Les questions de la partie I de l'examen d'aptitude (QCM) et les tâches à exécuter dans les simulations de la partie II (examen pratique objectif structuré – EPOS) sont liées à ces compétences nationales. Les compétences des pharmaciens et celles des techniciens en pharmacie sont étroitement alignées, chaque groupe assumant la responsabilité de son rôle respectif dans la collaboration.

Le BEPC engage donc tous les candidats à lire attentivement le plan directeur, pour savoir s'ils sont prêts à exercer à titre de techniciens agréés, ou s'ils ont besoin de se préparer davantage ou d'acquérir plus d'expérience dans un champ de compétence quelconque, avant de se présenter à l'examen d'aptitude.

Pour consulter le plan directeur, allez à [http://www.pebc.ca/index.php/ci\\_id/3082/la\\_id/2.htm](http://www.pebc.ca/index.php/ci_id/3082/la_id/2.htm)

### Apprendre tout au long de sa vie

*Suite de la page 3*

profil professionnel (résumant les activités de formation et les autres activités professionnelles du membre).

Le Collège n'a pas fixé un nombre d'activités ou d'heures de formation requises chaque année, contrairement à d'autres organismes provinciaux de réglementation de la pharmacie, qui exigent un minimum de 15 à 20 heures de formation.

Le perfectionnement professionnel et l'apprentissage permanent peuvent englober une variété d'activités éducatives, précise le document du Collège des pharmaciens de l'Ontario intitulé *Learning Portfolio*. Les membres peuvent opter pour un modèle de formation traditionnel structuré, comme les ateliers, ou pour des ressources non traditionnelles auto-gérées, comme la lecture d'articles sur un sujet particulier; toute activité permettant d'atteindre un objectif de formation doit être consignée.

### Cours en ligne pour les techniciens en pharmacie

**LE CONTINUING COLLEGE OF PHARMACY** de l'Université de Dalhousie offre plusieurs cours en ligne, gratuitement ou à un coût symbolique, qui peuvent intéresser les techniciens en pharmacie. Par exemple : *Optimizing Patient Care – Integration of the Pharmacy Technician into Practice* (10 \$); on y trouve aussi des présentations sur des sujets tels que la cystite, les infections et les infestations chez les enfants ou l'usage du cannabis à des fins médicales. Consultez le site <https://dalcpreperegistration.ca/programs/>

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CTSM) offre un cours intitulé *Opioid*

*Dependence Treatment: Essential Knowledge for Pharmacy Technicians*. Le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP) a octroyé 14 crédits à ce programme d'autoformation en ligne destiné aux techniciens en pharmacie et aux ATP. Le programme est composé de cinq modules qui doivent être terminés en un mois. La date d'échéance de l'accréditation est le 16 avril 2017. Ce cours n'exige aucun prérequis, mais coûte 325 \$. Pour obtenir plus d'information, consultez le site <http://www.camh.ca/en/education/about/AZCourses/Pages/ODT-Tech.aspx>

## NOTES



TEVA

*En toute sûreté*

# **NOUVEAU** **Programme de** **retour des timbres** **®Teva-Fentanyl**

**Contribuez à rendre votre collectivité plus sécuritaire avec ce programme de Teva Canada.**

Protégez vos patients, vos partenaires médecins ainsi que vous-même grâce à ce programme. Vous disposerez des outils et de l'information nécessaires pour entrer en relation et collaborer avec votre collectivité, afin de veiller à ce que les timbres ®Teva-Fentanyl soient utilisés correctement et éliminés de façon sécuritaire.

**[En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl](http://En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl)**